



## **ANNEXE 5.3**

### **REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2023**

**Barème des prestations de services de systèmes  
d'information (SI) et formations SI  
en euros courants HT**

## PRESTATIONS DE SERVICES DE SYSTEMES D'INFORMATION (SI)

### Prestations minimales SI

#### Nombre maximal d'accès par service SI (Système d'information) compris dans les prestations minimales (pour l'horaire de service)

Service SI	Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 300 M.	de 300 M. à 340 M.	de 340 M. à 380 M.	de 380 M. à 500 M.	de 500 M. à 600 M.	> 600 M.
Gaïascope		10	20	50	100	200	300	350	400	500	600
Doc.Explore		4									
TCAP		12	23	35	47	59	70	76	82	94	105
GESICO/DSDM		17	34	85	170	340	510	595	680	850	1000
OLGA		17	34	85	170	340	510	595	680	850	1000
GOST NG		17	34	85	170	340	510	595	680	850	1000
Ischia		10	20	50	100	200	300	350	400	500	600
Artic		10									
SIPH Consultation		15	30	45	60	75	90	98	105	120	135

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

Service SI	Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 20 M.	de 20 M. à 50 M.	de 50 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 340 M.	de 340 M. à 380 M.	de 380 M. à 600 M.	> 600 M.
e-Houat		20	30	90	210	450	900	1800	2400	3000	4200
See-trains		20	40		70	150	300	600	800	1000	1400
DECLIC		10	20	36	84	180	360	720	960	1200	1680
DELTHA		20	30	90	210	450	900	1800	2400	3000	4200
DINAMIC		20	40		70	150	300	600	800	1000	1400
Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2)		30		100	220	690	1350	3000	4000	5000	7000
Observatoire de la régularité*		10	20	36	84	180	360	720	960	1200	1680

\*L'offre ORE est réservée aux Entreprises Ferroviaires

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

## Prestations complémentaires SI

Redevance d'accès aux services SI (prestations complémentaires)		
Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
<b>Doc.Explore, GESICO/DSDM, Ischia, e-Houat</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	596,56
<b>DECLIC</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	347,59
<b>See-trains</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 073,79
<b>OLGA</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	94,56
<b>TCAP</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	6 757,91
<b>ARTIC</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 565,19
<b>DINAMIC</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 372,24
<b>Gaïascope - service de base</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 921,29
<b>Gaïascope - module complémentaire</b>	Tarif par horaire de service et par accès (en sus du service de base)	619,81
<b>Gaïascope Mobile</b>	Tarif par horaire de service et par accès	48,53
<b>DELTA</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	279,13
<b>Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2) - profil abonné/contributeur</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus*)	138,38
<b>Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2) - profil visiteur</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus*)	15,00
<b>GOST NG</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	618,43
<b>SIPH Consultation</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 224,15
<b>SIPH Etudes</b>	Tarif par horaire de service et par accès (y compris coût d'acquisition de licence TPS)	13 687,30
<b>Infra SIPH</b>	Tarif par horaire de service et par accès	75 452,76
<b>Observatoire de la régularité - service de base**</b>	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	131,19
<b>Observatoire de la régularité - module complémentaire (reporting ad hoc)**</b>	Tarif par horaire de service et par accès (en sus du service de base)	167,24
<b>Open Gov Etudes</b>	Tarif par horaire de service et par accès	5 000,00
<b>Offre de service interactif régularité AOM***</b>	Tarif par horaire de service et par accès	15 000,00
<b>EPSICO</b>	Mis à disposition gracieusement	Gratuit
<b>Atlas Digital Travaux</b>	Mis à disposition gracieusement	Gratuit
<b>E-avis de passage</b>	Mis à disposition gracieusement	Gratuit

\* Les profils abonnés/contributeurs à CIF sont comptés en priorité dans le calcul des accès intégrés dans les prestations minimales.

\*\*L'offre ORE est réservée aux Entreprises Ferroviaires

\*\*\*L'offre de service interactif régularité AOM est réservée aux AOM

### Redevance d'accès par flux aux services SI (prestations complémentaires)

Tarif par HDS et par Flux SI	Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 300 M.	de 300 M. à 340 M.	de 340 M. à 380 M.	de 380 M. à 500 M.	de 500 M. à 600 M.	> 600 M.
	<b>Webservice GESICO</b>		500,73	1 001,46	1 502,18	2 002,91	3 004,37	4 005,82	4 506,55	5 007,28	6 008,74
<b>Webservice DSDM</b>		500,73	1 001,46	1 502,18	2 002,91	3 004,37	4 005,82	4 506,55	5 007,28	6 008,74	7 010,19
<b>Flux Sillon</b>		500,00	500,00	1 000,00	10 000,00	20 000,00	25 000,00	30 000,00	40 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>Flux Circulation</b>		500,00	500,00	5 000,00	15 000,00	25 000,00	35 000,00	40 000,00	50 000,00	55 000,00	55 000,00

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

### Redevance d'accès par flux aux service SI (prestations complémentaires)

Flux SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
<b>Webservice DINAMIC - module déclaration composition réelle des trains</b>	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre d'appels au webservice)	Non facturé
<b>Flux Gaia</b>	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre de messages diffusés par le service)	0,01
<b>Flux DANC</b>	Tarif par horaire de service et par avis de non-conformité	0,32
<b>Accompagnement au raccordement Flux Sillon</b>	Tarif par raccordement pour un accompagnement standard Accompagnement complémentaire sur devis	2 001,46
<b>Accompagnement au raccordement Flux Circulation</b>	Tarif par raccordement pour un accompagnement standard Accompagnement complémentaire sur devis	4 002,91
<b>Flux TCAP</b>	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 132,17
<b>Flux ARTIC</b>	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 865,34
<b>Webservice géolocalisation – Géo to PK</b>	Tarif par horaire de service et par raccordement	3 000,00
<b>Webservice géolocalisation – PK to Géo</b>		
<b>Accompagnement à la mise en place des autres flux (hors circulation et sillon)</b>	Tarif par raccordement	Sur devis

### Redevance d'accès haut débit aux service SI (prestations complémentaires)

Débit Cible	Mode d'accès	Prix unitaire en € HT par mois et par site raccordé*
<b>4 Mbps</b>	Réseau privé de type MPLS	2 248,33
<b>20 Mbps</b>	Réseau privé spécifique (recommandé pour les clients ayant un grand nombre d'utilisateurs, supérieur généralement à 1500 utilisateurs uniques)	11 241,70

\*tout mois entamé est dû

## FORMATIONS SUR LES SERVICES SI

### Prestations minimales

**Nombre maximal de personnes formées par service SI compris dans les prestations minimales (depuis l'ouverture du service, hors Commande de sillons internationaux pour lequel le nombre de personnes formées peut être remis à zéro en cas d'évolution majeure de PCS)**

Service SI	Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 300 M.	de 300 M. à 380 M.	de 380 M. à 500 M.	de 500 M. à 600 M.	> 600 M.
	Doc.Explore		1							
SIPH Consultation		3	5	5	6	8	9	11	12	14
TCAP		2	3	3	4	5	6	7	8	9
GESICO/DSDM		5	6	7	9	12	16	21	25	29
DECLIC		2	3	3	4	5	6	7	8	9
Commande de sillons internationaux		2	3	3	4	5	6	7	8	9
ARTIC		5								

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

Service SI	Trains /Km	de 0* à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 20 M.	de 20 M. à 50 M.	de 50 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 380 M.	de 380 M. à 600 M.	> 600 M.
	See Trains		3			4	6	12	20	28

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

### Prestations complémentaires

#### Nombre maximal de personnes formées par service SI (prestations complémentaires) à titre gracieux

Service SI	Période	Nombre
Offre de service interactif régularité AOM*	Par horaire de service	2
Observatoire de la régularité - module complémentaire (reporting ad hoc)**	Par horaire de service	4

\*L'offre de service interactif régularité AOM est réservée aux AOM

\*\*L'offre ORE est réservée aux Entreprises Ferroviaires

#### Redevance pour la formation au service SI (prestations complémentaires)

Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Tout service SI proposant une offre de formation	Tarif par personne et par séance d'une demi-journée de formation supplémentaire ou ultérieure (la durée de la formation varie suivant le service SI)	592,47